

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Congrès de l'AMOM
No d'activité : 85640
Date : vendredi le 05 mai 2023
Lieu : Hôtel Énergie Shawinigan

Coordonnées :

Objectifs

Infections vaginales fréquentes/récurrentes

- Énumérer les modes de présentation des différents types de vaginite ou vaginose
- Différencier les types de vaginite/vaginose à l'aide de l'examen physique et d'examens de laboratoire
- Traiter les épisodes aigus des vaginites infectieuses ou atrophiques
- Prévenir les vaginites/vaginose à l'aide de conseils appropriés
- Adapter certains traitements aux vaginites ou vaginose récurrentes
- Identifier quand référer en gynécologie

Les troubles du mouvement chez la personne âgée

- Caractériser les principaux troubles du mouvement (tremblements essentiels, maladie de Parkinson, myoclonie);
- Suspecter l'iatrogénie pour certains troubles du mouvement;
- Procéder au bilan paraclinique, au besoin ;
- Initier les traitements, pharmacologiques ou non.

Les pathologies courantes des pieds

- Reconnaitre la présentation clinique des principales pathologies non traumatique du pied (fasciite plantaire, névrome de Morton, méta tarsalgie, tendinite d'Achille);
- Conseiller les patients quant au traitement à initier en première ligne;
- Identifier les cas à référer en podiatrie ou à d'autres professionnels.

L'évaluation des syncopes

- procéder à l'anamnèse et à un examen ciblé afin d'orienter le diagnostic différentiel;
- prescrire les examens paracliniques pertinents;
- déterminer quel patient nécessite une orientation vers l'urgence;
- orienter le patient en spécialité au moment opportun.

Prise en charge de l'insuffisance rénale chronique par le médecin de famille

- Établir le diagnostic d'insuffisance rénale chronique (IRC) en fonction des différentes méthodes de calculs de la fonction rénale qui s'appliquent au patient
- Déterminer les causes possibles de l'IRC selon l'évaluation
- Assurer le suivi de l'IRC selon les recommandations
- Référer en spécialité les cas nécessitant un suivi en 2e ligne selon différents critères

«Docteur, j'ai les extrémités cyanosées»

- Rechercher à l'aide de l'anamnèse et l'examen physique les informations pouvant conduire au diagnostic des extrémités cyanosées
- Diagnostiquer les principales causes de cyanoses distales des extrémités
- Prendre en charge l'ischémie digitale, les phénomènes de Raynaud et les « Blue toes » avec les conseils et les traitements appropriés

-Référer au besoin en spécialité les cas plus complexes.

L'acné : évaluation et nouveautés thérapeutiques

-Diagnostiquer et évaluer la gravité de l'acné ;

-Prescrire un traitement en fonction du type de lésion et certaines conditions particulières (grossesse, sensibilité cutanée..) ;

-Réviser les indications de traitement avec l'isotrétinoïne, le prescrire judicieusement et en assurer le suivi ;

-Informé le patient des traitements existants pour atténuer les cicatrices d'acné.

Président de séance :

Horaire

2023-05-05	08:30	09:20	Conférence	Infections vaginales fréquentes/récurrentes	Dre Ariane Beaudry
2023-05-05	09:20	10:10	Conférence	Les troubles du mouvement chez la personne âgée	Dr Danick Plante
2023-05-05	10:30	11:20	Conférence	Les pathologies courantes des pieds	Dre Magali Brousseau-Foley
2023-05-05	11:20	12:10	Conférence	L'évaluation des syncopes	Dr David Paré
2023-05-05	13:30	14:30	Conférence	Prise en charge de l'insuffisance rénale chronique par le médecin de famille	Dr Yanick Begin , néphrologue
2023-05-05	14:50	15:40	Conférence	Docteur, j'ai les extrémités cyanosées	Dre Marie-Ève Bureau
2023-05-05	15:40	16:30	Conférence	L'acné : évaluation et nouveautés thérapeutiques	Dr Éric Mongrain

L'Association des médecins omnipraticiens de Mauricie, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 6.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de vente de kiosques- plusieurs compagnies

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.